

Le Président

Réf : DGAED



Monsieur Frédéric ADVIELLE

Président de la Chambre régionale
des comptes Hauts-de-France
14, rue du marché au filé
62012 ARRAS Cedex

Amiens,

Le **23 FEV. 2021**

Monsieur le Président,

En application des articles L. 211-3 à L. 211-5 et R. 243-1 du code des juridictions financières, la chambre régionale des comptes Hauts-de-France a décidé de procéder au contrôle des comptes et de la gestion du Département de la Somme à compter de l'exercice 2014 jusqu'à la période la plus récente.

La Chambre a arrêté ses observations définitives qui ont été transmises au Département par courrier en date du 10 février 2021.

Conformément aux dispositions de l'article L. 243-5 du code des juridictions financières, je vous fais parvenir des éléments de réponse sur certains points évoqués dans ce rapport.

Tout d'abord, je souhaite souligner avec satisfaction les conclusions de vos observations relatives à la gestion du réseau routier départemental.

Concernant la recommandation formulée relative à la révision du règlement de voirie départementale, je puis vous préciser que ce travail a d'ores et déjà commencé, avec un objectif d'approbation par l'assemblée départementale avant la fin de l'année 2021.

Concernant enfin la programmation des opérations d'entretien, évoquée dans les pages 14 et 15 de votre rapport (paragraphe 3.2), il me semble utile de préciser que sur l'action « entretien et exploitation des infrastructures routières » (code NSP 0801001), les crédits d'investissement exécutés sont passés de 11 373 625€ en 2014 à 17 077 238 € en 2019 et en fonctionnement de 4 533 262 € à 3 838 347 €. Ainsi, en cumulé, les crédits dédiés à l'entretien des infrastructures routières sont passés de 15 906 486 € à 20 915 585 € correspondant ainsi à une hausse de plus de 31 % entre 2014 et 2019 (soit 5 M€). Le rattrapage d'entretien annoncé dans la note stratégique 2016-2021 a donc bien été opéré.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental de
la Somme,

Stéphane HAUSSOULIER

Conseiller départemental du canton
Abbeville II